



"Les entreprises doivent valoriser les sorties d'apprentissage" (Nicolas Bergerault, CFA Atelier des chefs)

Nicolas Bergerault est le cofondateur de L'Atelier des chefs, un organisme avec plusieurs activités, d'un côté des ateliers de cuisine, de l'autre des formations entièrement digitalisées autour des métiers "de la main et de humain" : cuisine, bâtiment, mécanique, service à la personne, etc. L'Atelier des chefs a lancé en 2022 son CFA après avoir levé 7 millions d'euros auprès du Groupe Amaury pour financer son ambition de former 50 000 apprenants chaque année. Dans un entretien accordé à AEF info, Nicolas Bergerault évoque la trajectoire qui a conduit l'entreprise à devenir organisme de formation, les enjeux de la formation digitalisée, la mobilisation des fédérations patronales et des branches professionnelles ainsi que les contraintes qui pèsent aujourd'hui sur le secteur de la formation professionnelle qui ne cesse d'évoluer.

AEF info : L'Atelier des chefs, qui s'est fait connaître en proposant des ateliers de cuisine, est devenu il y a quelques années un organisme de formation : comment s'est opérée la trajectoire ?

Nicolas Bergerault : Je reviens un peu sur l'histoire de l'entreprise, nous avons créé L'Atelier des chefs en juillet 2004, avec mon frère François, entrepreneur, et Jean-Sébastien Bompouil, ex-second de cuisine au Ritz. Je suis pour ma part diplômé d'HEC et j'ai dirigé auparavant des filières marketing dans des grands groupes. Tous les trois passionnés par la cuisine, nous avons développé une offre plutôt innovante, basée sur deux concepts : de cours de cuisine à l'heure du déjeuner et de séances de team building culinaire accessibles à tout public.

À l'époque, les écoles de cuisine qui proposaient ce type de concept s'adressaient à une clientèle plutôt pointue, notre projet a bénéficié très vite d'une résonance incroyable, nous avons eu la bonne idée au bon moment, et le succès a été quasi-immédiat. Cela nous a permis de développer un réseau d'ateliers en France (il en existe neuf aujourd'hui) ; nous étions même, avant la crise sanitaire du Covid-19, à Londres, à Bruxelles et à Dubaï, mais à cause de la pandémie nous avons dû fermer ces antennes. Aujourd'hui, environ 100 000 personnes passent chaque année par nos ateliers.

AEF info : Quand avez-vous lancé votre organisme de formation et pourquoi ?

Nicolas Bergerault : En 2017, nous avons lancé notre activité formation en faisant le pari du 100 % digital, partant du postulat qu'avant de se lancer dans la pratique d'un métier, on peut en enseigner en ligne les bases théoriques. Nous avons commencé par le CAP cuisine : nous avons eu une quinzaine d'apprenants sur la première promotion en 2017, tous ont eu

leur CAP, l'année d'après ils étaient 150 et presque tous l'ont obtenu. Ayant pu vérifier que la formation digitale fonctionnait, nous avons développé une offre autour des métiers de bouche, avec un CAP boulangerie et un CAP pâtisserie.

Entretemps arrive en 2018 la loi Pénicaud [pour la "liberté de choisir son avenir professionnel"] qui facilite l'accès aux financements pour les acteurs de la formation professionnelle. Nos CAP métiers de bouche fonctionnent bien et nous décidons de nous ouvrir à d'autres métiers "de la main et de l'humain". Nous avons construit notre offre en croisant les statistiques de la Dares sur les métiers en tension et les demandes de formation qui apparaissent sur les moteurs de recherche : c'est ainsi que nous avons monté des CAP coiffure, esthétique, électricité, mécanique, fleuriste... Nous avons également créé un Titre professionnel assistant de vie aux familles. Et, en 2022, nous avons lancé le CFA Atelier des chefs.

AEF info : Des formations en distanciel sur des métiers manuels, ça peut paraître surprenant, comment vous êtes-vous organisés ?

Nicolas Bergerault : En effet, se former seul, chez soi, ça peut être compliqué, cela demande de la motivation et une certaine agilité pour faire les exercices à distance. Nous avons des profils d'apprenants très variés, nous avons aussi une quarantaine de coachs qui accompagnent les apprenants, sur mesure, en fonction de leur niveau, de leurs difficultés. Cela fonctionne, nous avons 98 % de réussite à l'examen du CAP et nous sommes en train de muscler nos statistiques d'insertion, nous avons même développé une association Alumni d'anciens élèves. Ceux qui sont devenus artisans auront besoin, à leur tour, de recruter.

AEF info : Quels sont les profils de vos apprenants ?

Nicolas Bergerault : Nous recevons deux types de jeunes. D'abord les jeunes en apprentissage, ils étaient 72 l'année dernière, nous en aurons 300 cette année. Ensuite, les étudiants des grandes écoles qui, en parallèle de leur formation, veulent passer un CAP pour avoir un diplôme qui leur donnera de la crédibilité quand ils s'engageront ensuite dans une des filières métier "de la main et de l'humain" : ils sont 240 déjà à avoir passé leur CAP.

AEF info : Qu'est-ce qui conduit un apprenti chez vous plutôt que dans un autre CFA ?

Nicolas Bergerault : Nous avons choisi, pour commencer [et roder la formule] de ne prendre que des bacheliers, avec une certaine capacité académique. Notre CFA n'est pas une structure d'accueil physique mais nous échangeons très régulièrement avec nos apprenants. Notre dispositif simplifie énormément la logistique de l'apprentissage et notamment les contraintes liées à la mobilité, cela convient à ceux qui nous rejoignent. Enfin, le rythme de notre apprentissage est plus flexible que dans un CFA traditionnel. Bien entendu, l'examen du CAP est toujours en juin, l'instruction est toujours en novembre, mais les apprentis peuvent passer le titre plus rapidement que dans d'autres CFA, nous fonctionnons sur un mode d'entrées permanentes. Pour l'instant, nous n'avons pas identifié une population pour qui ça ne fonctionne pas.

En revanche, nous insistons beaucoup auprès des apprentis comme auprès des maîtres d'apprentissage sur leurs droits et sur leurs devoirs. Les apprenants sont suivis via la plateforme de formation digitale de façon très rapprochée, nous savons en permanence comment ils avancent dans leur apprentissage, nous veillons à leur ponctualité et à leur progression. Du côté des employeurs, nous sommes attentifs à ce que les apprentis ne travaillent pas 50 heures par semaine ! Je veux vraiment faire prendre conscience aux employeurs et aux branches qu'ils ne peuvent pas continuer à dire qu'ils manquent de monde et traiter les employés comme ils le font parfois. En tant qu'organisme apprenant, on peut former, éduquer, faire grandir mais ensuite les employeurs doivent valoriser leurs salariés.

AEF info : Comment recrutez-vous ?

Nicolas Bergerault : Nous faisons un gros travail de marketing, nous utilisons beaucoup les réseaux sociaux et le bouche à oreille fonctionne de mieux en mieux. Nous bénéficions de la marque L'Atelier des chefs, connue du grand public : ça nous a donné une forme de légitimité et de reconnaissance vis-à-vis de nos partenaires, notamment Pôle emploi et les Opco [Opérateurs de compétences], lorsque nous sommes devenus organisme de formation.

Nous insistons beaucoup, dans notre communication, sur la valorisation de ces métiers "de la main et de l'humain", qui sont des métiers d'avenir. Chaque année nous organisons une remise du diplôme CAP Atelier des chefs, pour valoriser le

titre et le métier, et encourager les jeunes

AEF info : Comment travaillez-vous avec les entreprises ?

Nicolas Bergerault : Nous travaillons avec les têtes de réseau, avec les branches professionnelles, directement avec certaines entreprises. C'est un enjeu important, nous sommes un CFA national, nous formons à 13 métiers, avec des entrées permanentes donc nous devons mobiliser des entreprises partenaires à nos côtés. La communication vis-à-vis des entreprises est notre priorité du moment. Nous venons de passer un accord avec le groupe Provalliance [la marque de salons de coiffure Franck Provost] pour former 300 apprentis. Et nous comptons aussi sur nos entreprises partenaires pour communiquer sur nos formations.

AEF info : Réfléchissez-vous à développer votre offre de formations ?

Nicolas Bergerault : Oui, nous voulons aller vers de nouveaux métiers, dans les secteurs du bâtiment, de la transition énergétique, de la mécanique. Nous essayons de bien sonder le marché avant de démarrer un nouveau titre. Nous venons de créer un CAP de monteur en installations sanitaires, notre prochain CAP sera celui de monteur en installation thermique, nous pensons à un titre de monteur en panneaux solaires. Après la mécanique automobile, nous cherchons à décliner un titre autour des deux roues, nous pensons à la maintenance des vélos électriques. Enfin nous travaillons à une offre autour du secteur du paysage, où les besoins sont énormes. Avant de démarrer, nous essayons de trouver des entreprises qui nous font part de leurs besoins, il faut qu'ils soient suffisamment importants en volume pour démarrer une formation et faire tourner notre modèle économique. Nous leur demandons aussi de s'engager sur l'embauche des futurs apprentis.

AEF info : Le contexte de l'apprentissage est mouvant. Après une première baisse des coûts-contrats l'année dernière, une deuxième est prévue en septembre prochain, est-ce entendable pour vous ?

Nicolas Bergerault : Élisabeth Borne et Emmanuel Macron se sont engagés à sanctuariser l'apprentissage jusqu'en 2027, ils veulent atteindre leur cible d'un million d'apprentis en France [1], mais ils n'arrêtent pas de vouloir changer le niveau des prises en charge. Même si je comprends la nécessité de devoir contrôler l'utilisation des financements [publics], nous restons vigilants. C'est pour ça que nous faisons partie des Acteurs de la compétence et de la Fédération française de la formation à distance [FFFOD]. Ces réseaux nous aident à suivre les évolutions du secteur, ils sont là pour faire passer des messages.

AEF info : En tant qu'organisme de formation, quelles sont vos principales contraintes ?

Nicolas Bergerault : Nous en avons trois, autour du sourcing, de la formation et de l'insertion. Nous mettons de gros moyens financiers et marketing autour du recrutement car nous sommes un organisme national. Nous avons fait le choix du digital et nous visons 100 % de réussite à l'examen donc nous misons sur une grosse équipe d'experts métiers et de coachs. Et nous devons encore convaincre les fédérations et les branches qui sont encore sceptiques sur le concept de formation digitale alors même que les entreprises ne cessent de dire qu'elles ont besoin en main-d'œuvre.

AEF info : Le contrôle que subissent les organismes de formation, ça n'est pas une contrainte ?

Nicolas Bergerault : Nous voulons être un CFA d'excellence donc plus nous sommes contrôlés et mieux c'est ! Bien sûr, quand un organisme vient nous contrôler sans s'intéresser à ce que nous faisons, sans rien connaître de l'activité et sans tenir compte du fait que nous sommes 100 % en digital, nous sommes pris dans des complexités administratives liées malheureusement à des obligations de moyens plus qu'à des obligations de résultats. À côté de ça, quand les fédérations et les branches me demandent nos statistiques d'insertion, j'y suis sensible, c'est un sujet sur lequel nous travaillons beaucoup.

AEF info : Que pensez-vous du projet d'instauration d'un reste à charge sur le CPF de nouveau évoqué récemment par le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire ?

Nicolas Bergerault : Il a été annoncé fin 2022 mais, lors de l'UHFP [Université d'hiver de la formation professionnelle] à Cannes, en janvier dernier, Carole Grandjean [ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation

professionnels] n'en a rien dit. La déclaration récente de Bruno Le Maire est retombée comme un soufflet. Si ça se met en place, on fera avec, mais c'est une grosse erreur. Le marché a été nettoyé [des mesures de régulation ont permis à France Compétences sur l'apprentissage de faire passer son déficit de 2,8 milliards d'euros à 2,1 milliards d'euros]. Les financements de la formation sont-ils une dépense ou un investissement ?

Accessoirement, lorsqu'on est chef d'entreprise, la réglementation change tous les six mois et ça ne facilite pas la construction du business plan. Un gros actionnaire nous a demandé récemment à quel point nous étions exposés au risque CPF ! Nous devons rester vigilants là encore, car la formation professionnelle est devenue l'axe principal de notre stratégie ! En 2019, nous avions un chiffre d'affaires de 12 millions d'euros composé à 90 % de l'activité des ateliers. En 2022, nous réalisons un chiffre d'affaire comparable, à 50-50 entre l'activité ateliers et l'activité formation, et nous visons en 2025 un chiffre d'affaires très majoritairement issu de notre activité formation.

AEF info est un **groupe de presse professionnelle numérique et organisateur d'évènements**. AEF info produit tous les jours une information de haute qualité qui mobilise une équipe de **80 journalistes** spécialisés permanents à Paris et en régions.

C'est un outil de travail, d'aide à la décision, d'information et de documentation utilisé tous les jours par plus de **20 000 professionnels et 2 000 organisations abonnées** (médias, institutions, collectivités territoriales, entreprises, fédérations, syndicats, associations).

5 SERVICES D'INFORMATION, 18 DOMAINES ET 2 HEBDOS

Les cinq services d'information spécialisés d'AEF info diffusent (Social RH, Enseignement Recherche, Développement durable, Habitat & urbanisme, Sécurité Globale) à leurs abonnés un service d'information continue par courrier électronique et via l'application mobile. Être abonné à ces services, c'est avoir l'assurance d'être informé rapidement, précisément et objectivement des faits essentiels.

[Cliquez ici pour tester gratuitement les services d'information AEF info](#)
